

Rire macabre et faux-papiers

« Encore faut-il que nous arrivions à le faire entendre au Nord, qui semble perdu, dans une fable de décolonisation, trop subtile pour être comprise par tous ».

**Il est des moments
dans une vie où comparer
la tragédie des uns et des autres
ne génère que du malaise au kilo.
Les médias européens, français
en particulier, auxquels
nous sommes abonnés,
ne parlent plus que du cimetière
à ciel ouvert de la Méditerranée.
Mais il nous est souvent difficile
de prendre part à ce débat,
en étant assis sur le bord de mer
d'un archipel oublié du monde.**

D'après une performance de la compagnie de théâtre O Mcezo* sur les morts du Visa Balladur.

* Soeuf Elbadawi / fonds Washko Ink.

On voudrait pouvoir leur dire que ce qui arrive ne le devrait pas. Leur expliquer que la responsabilité des tutelles (encore) coloniales est pleine dans cette tragédie. Leur indiquer l'origine de cette migration, crispant les esprits les plus ouverts dans des mondes pourtant habités par le discours des droits de l'homme. La sécurisation des frontières au nom de la peur et du repli ne peut être la seule issue avancée dans ce débat que la mise en scène de la compassion humanitaire risque à tout moment de fausser.

Mais qui pense à demander son avis à un archipel déconstruit, situé loin dans l'Océan indien, et dans lequel la France, depuis vingt ans, érigé un mur de division, au nom de la sécurité de l'Europe ? Une ligne d'éclatement, honteuse, qui fait s'effondrer nos croyances. Aux Comores, nous vivons cette tragédie des naufrages, l'un des secrets français les mieux cachés du monde, de manière singulière. Nous traversons nos propres eaux en « clandestins », selon la terminologie utilisée par la puissance occupante, et ce, en dépit du droit international. Depuis l'instauration du visa Balladur en 1995, nous tenons la triste et mauvaise comptabilité de nos morts en kwasa, sans pouvoir stopper l'hémorragie qui déroule.

C'est tout ce qu'il nous reste. Le pire comme moteur du rire. Un rire macabre, disant l'acceptation du désastre par ceux qui dirigent nos vies.

Il y a tellement de choses qui devraient s'écrire, dans les feuilletons macabres qui nous lient à la France, que je rame parfois à trouver le bon début pour entamer le long récit à venir. Simplement, je crois que ce qui nous arrive, aujourd'hui, avec ce qui semble être un crime de masse et une déportation de population, mérite d'être dit, haut et fort. Après avoir conquis une rade au 19ème siècle, la France cherche à transformer, réguler, contrôler, cet espace, de manière à ce qu'aucun de ses intérêts ne soit mis en danger, aujourd'hui comme demain. Un espace qui ne lui appartient pas, mais à qui il impose sa donne.

Mais comment le dire, si personne ne daigne écouter, en dehors de nos modestes médias à territoire limité ? Dans un ultime geste de survie, certains d'entre nous préfèrent se taire, en se persuadant que rien n'est éternel. Pas même le droit de disposer de notre terre. J'ajoute que je ne crois pas à la fatalité, encore moins au sentiment de résignation collective. Nous appartenons, nous et nos morts à ce pays, que nous n'avons pas choisi, au départ. Disons plutôt que c'est lui qui nous a fait sortir du néant. Nous sommes donc sommés de le défendre, en quelque sorte, si nous ne voulons pas connaître le même sort que celui de la France. A savoir, devenir un pays sans-papier ou, pire, qui circule avec des faux, comme le dit un ami. Encore faut-il que nous arrivions à le faire entendre aux gens du Nord, qui semblent perdus, selon lui, dans une fable de décolonisation, trop subtile pour être comprise par tous.

Soeuf Elbadawi

1. La France, le Portugal et l'Espagne.



URGENCE

#5. Novembre 2016 - Shiwandza shozinisa fikira na maurongozi ya nbi

Comme
pour un portrait à charge¹

Crime de masse et déportation.
Deux maux pour dire le naufrage.

Naufrage de nos idées,
de nos principes,
de nos valeurs.

Bazardés,
jetés par-dessus la mer,
oubliés à jamais.

Plus de conviction
qui tienne, devant l'absurdité
d'une situation aussi inédite :
un peuple rendu clandestin
en sa propre terre
et qui s'entend à merveille
avec son bourreau.



Lors d'une manifestation contre l'occupation française de Mayotte, le Visa Balladur et les expulsions à Mamoudzou. Sur la Place du Trocadéro à Paris.

Que le dernier mot de cette phrase puisse choquer les esprits francophiles ne me gène pas. Dire que la France tue dans les eaux comoriennes n'est pas une joute, mais une reconnaissance de faits indiscutables. C'est le moins qu'on puisse faire, quand on analyse de près les agissements politiques du premier bâillon autre proclamé des Comores. Le double langage étant une qualité appréciée de nos cercles de néo colonisés, je ne me soucie point de ce que l'on retiendra de mon propos. Ce que je dis ne tue pas. Aucun président n'en mourra, aucun kwasa ne chavirera. Faites les comptes et vous verrez la différence.

Je sais que la tradition oblige à taire les inimitiés. Ce qui fait que les élites te disent une chose, puis l'inverse, et de façon inconséquente, en pensant que vous ne prendrez jamais le temps d'en digérer le sens. En coulisses, on t'explique sans sourciller que le maître d'hier n'est jamais parti, contrairement à ce que l'on raconte depuis 1975. Mais on nuance le propos, aussitôt sur la grande scène, en ouvrant le champagne pour fêter les bonnes grâces du Même _ celui-là qui gère sa « Mayotte » comme une vieille cave à rénover, sans l'accord du propriétaire. La France, qui continue de tirer sa ficelle dans l'ombre, en comptant ses sous comme un vulgaire épicer de la médina, est trop consciente de ces ambiguïtés locales pour ne pas s'en saisir, au profit de ses seuls intérêts.

Que dire ? Que l'indépendance est une fable ? Dans ces îles, la France est venue pour durer. Les chiffres, les années, les stratégies, le prouvent. Il semble même plus juste de dire que nous faisons partie d'un plan. Mais notre malheur est peut-être de manquer de voix, pour nous faire entendre, justement. Elite, citoyen, il n'y en a pas un pour sauver l'autre. Tous se refusent à voir ce qui s'enfonce réellement sous l'eau. A savoir, un pays, un archipel, des hommes et des femmes. Les seuls qui parlent d'un désastre comorien de la France sont ceux qui en attendent un profit personnel. Les postures et les habitudes se rajoutent au déni et à l'irresponsabilité pour noyer le principe d'intérêt général. Le pouvoir comorien évite tout ce qui fâche. Et l'Etat français, pendant ce temps, renforce son dispositif de sécurité dans nos eaux et multiplie les opérations de reconduite aux frontières _ L'Etat français, et non l'opinion, qui, elle, semble perdue dans une fable de décolonisation, trop subtile pour être comprise par tous.

En 1995 est néanmoins arrivée cette horreur que nous n'imaginions pas. Un cimetière sous l'eau, le plus grand du monde, approuvé-on. Nul n'a été vérifier ce qu'il en est, réellement, entre Ndzuani et Maore. Mais c'est vrai que nous n'avons jamais imaginé de nous retrouver avec autant de cadavres sans sépultures, dans toute notre histoire. Une tragédie archipélique inédite. Et lorsque le cousin chasse le cousin, on supporte. Des centaines et des centaines de « mahorais » se sont vus déportés par d'autres centaines de « mahorais », pour avoir dit non à la présence française, dans les années 1970, et on a laissé faire. Des années ont passé, et la chose est rentrée dans les mœurs. On admet donc que les nègres peuvent se bouff-

fer entre eux. Et quand ce type de scène revient nous hanter au 20h, sur Mayotte Première, on gobe l'irréparable, sans réfléchir. On se dit que des « Comoriens » devenus « mahorais », avec le temps, en traquent d'autres, qui n'ont pas encore su se renier.

Et voilà le plus grave ! Notre incapacité à nommer la haine du frère contre la mère, de la sœur contre le père, qui se prolonge d'une île à l'autre. Une haine inoculée, qui s'inscrit dans la répétition d'une geste coloniale. Et il y a pire que le殖民é en liberté. Il y a celui qui ne se « sait » pas colonisé, et qui, pourtant, continue de l'être. C'est cet état-là qui nous empêche de comprendre pourquoi les milliers de morts du visa Balladur ne nous parlent plus. Les morts de la traversée sont un crime de masse que l'on banalise. Vingt ans que cela dure. Vingt ans que les gens disparaissent en mer, non pas parce qu'ils traversent en kwasa, mais parce qu'ils sont traqués comme des chiens, par la PAF française, et par les renégats. Vingt ans que l'Europe, complice, contribue à diviser ce pays en deux, en dépit du droit international. Vingt ans que l'Etat comorien tergiverse, sans la moindre initiative de résolution de crise.

La France est pourtant « sans-papiers » dans cette région, si l'on en croit l'histoire, ou alors elle circule avec de « faux papiers », dirait Touam Bona. Ce n'est pas parce que nous taisons l'oppression, qu'elle cesse d'exister. Y en a marre à la fin ! Et si l'on parlait de la réparation. Pas les broutilles de la coopération, non ! Une vraie réparation à prendre au sens symbolique, avec la reconnaissance de l'irréparable (dépossession de la terre et viol de l'imaginaire, crime de masse organisé et déportation de population), mais aussi au sens figuré du dédommagement. Le plus grand deal que le président Azali, revenu de l'Elysée, puisse offrir à ses concitoyens, c'est celui qui oblige la France à payer, à prix fort, pour toutes ces horreurs, qui n'ont plus de noms. Azali, qui a cru bon de reconnaître² une responsabilité partagée pour tous ces cadavres et ces refoulés, devrait s'en inquiéter, sérieusement. Qu'est-ce qu'il a à perdre ? Il en est à son troisième mandat. Et plutôt que de noyer le droit international dans une discussion bilatérale aux contours bancals, il devrait taper fort et refuser de négocier la reddition contre quelques menues monnaies, comme l'imagine François Hollande.

M.B. Eddi

1. Ce texte comporte certains fragments déjà publiés sur le blog du Mur Balladur, il y a plus d'un an, par le même auteur.
2. Lu dans *Un dhikri pour nos morts la rage entre les dents* (vents d'Ailleurs) de Soeuf Elbadawi.
3. Un jour, le député Bafakih aurait signifié au président Abdallah que l'opposition à son pouvoir ne serait au final qu'une bande de « mécontents » à contenter par des postes et des privilégiés.
4. Tous deux assassinés à l'époque du président Abdallah.
5. A demi mots (sur France Ô).

La puissance d'une fable

« Qu'est-ce qu'un Etat mendiant ? Qui a retiré « la question de Mayotte » à l'Assemblée générale des Nations Unies ? Qui veut la soustraire au droit international ? »

Il y aurait une histoire comorienne, non écrite, du renoncement aux valeurs d'un pays. Elle se confondrait avec des notions de lâcheté ou de mépris de soi.

Elle permettrait de comprendre en tous cas comment on peut tourner le dos à son propre reflet dans le miroir.

Elle est surtout synonyme de peur. Une peur pathologique, souvent incompréhensible, pour quiconque nie la réalité coloniale du destin commun.

La colonisation est finie. C'est un mot, un concept, une marque de fabrique. Il peut disparaître du dictionnaire, lorsque celui qui l'impose, décide de le remplacer par une nouvelle appellation. Simple jeu de langage, qui n'efface pas ce qui est. A savoir que nous sommes encore sous tutelle. Le dirigeant revient d'ailleurs à reconnaître ce que l'on est, véritablement : des dominés en quête de leur liberté. L'indépendance, la fable, le déni, sont de vieilles antennes qui fondent le principe d'évitement, nécessaire pour se mentir à soi-même. Elles nous préservent du trop plein de sincérité, qui remonte les amertumes en surface. D'où le reflet dans le miroir. Qui sait où cela pourrait se finir ? Dans l'indignation ? Un mot qu'on ne prononce plus dans des cercles de pouvoir, où la complexité consiste à confondre une puissance qui vous brise les reins avec une amitié de toujours. La France n'est pas notre amie. Car un ami ne nous effraie pas dans notre sommeil. Or, la France, sur nos terres, continue à faire peur.

Longtemps, cette France a porté le costume d'un maître sans compassions, venu se servir de ce qui appartient à autrui. Elle a alors développé tout un arsenal : conquête, protectorat, exploitation, puis partenariat. Nous n'avons jamais pu prendre le temps de réfléchir sur ces formes de coexistence imposée. La tête dans le guidon nous éviterait de sombrer dans le questionnement de nos propres manquements. La tâche assignée par le maître absorbe tellement notre énergie que nous n'avons pas le temps de chercher à comprendre ce qui l'oblige à rester parmi nous¹.

Ainsi, ils sont des milliers de Comoriens à servir la soupe au maître, pour éviter d'être rangés parmi les « Anti ». Ils vont, tête baissée, tous les matins, saluer cette « Mère-Patrie » qui, jamais, ne sera la leur, pour les raisons que l'on sait. On n'a qu'un pays et on ne le choisit pas. Le salut, peut-être, consiste à l'apprécier, à s'inventer des raisons de lui être fidèle, à lui offrir un horizon de vie meilleure, à lui maintenir la tête debout, hors de l'eau. Les Comores recèlent tant de richesses que l'étranger, y compris le français, aura toujours sa place dans l'imaginaire des riverains. Pourquoi ne pas envisager de pouvoir en profiter autrement, en tissant d'autres relations que celles, imposées, depuis la fabrique coloniale ? Pourquoi ne se voir uniquement qu'à travers l'image de l'esclave ? Du chien tenu en laisse ? Ali Soilih mort, l'image de Tumpa est revenue hanter les vivants². Zampara Tumpa zitso hupara. Ahmed Abdallah sacrifié par ses propres sbires, sous contrôle des services secrets français. Taki Abdulkarim empoisonné à Marbella, par les mêmes réseaux. Avant lui, il y aurait eu le Prince Saïd Ibrahim. Puis il y a eu Said Mohamed Djohar, déporté à la Réunion par les forces françaises. Ce qui n'est pas sans rappeler le cas du père de Saïd Ibrahim, Said Ali Mfau, également déporté. La fatalité revient à penser que tout chef d'Etat comorien, mettant la relation avec la France en péril, se tue au destin de martyr potentiel. Pourquoi vouloir changer la donne ? La France est un pays ami, non ?

Ces hommes et ces femmes ont lentement été amené(e)s à perdre leur discernement, à ne plus savoir ce que signifie les termes de justice et d'équité. Sur eux trône le spectre de la cravache, mbo ya mbe, le fouet, arme fatale, qui s'accompagne de crachats, de menues monnaies, de petits intérêts. Histoire de s'assurer qu'aucune de ces créatures, ainsi domestiquées, ne voudra revenir à son humanité première. Ce qui risquerait de perturber le jeu de la domination en cours. Qui sait ? Quelqu'un pourrait parler de révolte, voire de révolution. D'ailleurs, Ali Soilih³, fils de Mtsashiwa, fut un bel exemple de « perfidie anti coloniale ». Du jour au lendemain, il a voulu, comme atteint d'une forme de rédemption soudaine, arracher la laisse à son maître. Il n'a pas fallu trois ans pour qu'on le fasse taire. Un bel exemple de ce qu'il ne faut pas faire en politique aux Comores. Revendiquer sa souveraineté, pourtant consacrée dans les arènes internationales. Ali Soilih est mort, pour avoir dit non, à la puissance française, et pour avoir dit oui, au droit de se réinventer. Pour avoir aussi refusé de confondre la violence d'un Etat partenaire avec une main tendue. Pour Ali Soilih, il fallait rompre avec la tutelle et imaginer d'autres horizons. Il a fini six mètres sous terre...

Re expliquer aux régimes suivants, à ses successeurs, à ses concitoyens, qui c'est qui mène au jeu, et qui doit plier, à ses maîtres font un peu plus attention au discours, qui est plus



Moroni Terminal et ses obligés

« Un questionnement qui risquerait peut-être de relancer le débat sur l'opacité dans laquelle s'est faite la reprise du port de Moroni, débat dans lequel s'était distingué l'actuel garde des sceaux, Me Fahmi ».

Le fonctionnement de Moroni Terminal, filiale œuvrant pour Bolloré Africa Logistics (principal actionnaire, à près de 80,75%)¹, donne un aperçu des méthodes employées par certaines entreprises françaises pour s'implanter durablement sur le sol comorien. Enquête.



Moroni Terminal² pourrait ne plus connaître de grève sur le port de Moroni. La menace brandie par le syndicat des manutentionnaires en juillet 2016 a vite été redirigée contre l'Etat, qui ne ferait rien pour protéger leur profession.

Abdou Soilih, alias Docteur Masse, représentant du syndicat, a insisté sur la bonne foi de Moroni Terminal, son employeur, disposé à valoriser les métiers du port. Il a insisté sur l'absence de textes régissant la profession de dockers et sur l'absence d'une convention collective que les autorités auraient due mettre en place pour leur permettre de profiter des avantages promis par Moroni Terminal. Docteur Masse aurait été en service commandé qu'il n'aurait pas fait mieux. Ainsi, n'a-t-il pas parlé de ces autres employés de Moroni Terminal, qui regrettent, eux, l'absence d'évolution de carrière et l'arrogance des chefs. La vérité est que le petit personnel de la boîte manque d'expertise et de référence pour négocier avec l'employeur. « Nos patrons s'en foutent. Ils ont acheté le système de l'inspection du travail. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. On a refusé une rupture de contrat à 5 employés, parce qu'ils ont trop ouvert leur gueule. Mais qu'est-ce qu'ils pouvaient y faire, les pauvres ? A l'inspection, ils font la sourde oreille. Si l'Etat n'est pas avec toi, se battre n'est pas évident ». Surtout, lorsque la société parvient à mettre ses employés, les uns contre les autres. Des nouveaux employés sont arrivés, ont vu leurs salaires augmentés, alors même qu'ils apprennent le métier avec les anciens, qui, eux, ne connaissent, ni avancement, ni aucun autre avantage. « Mais qui va dire que les nouveaux ont plus de considération ? Nous ne sommes pas en position de force. L'ancien directeur [François Potin] prend les Comoriens pour des mendians et nous traiter comme tels » explique notre interlocuteur.

Moroni Terminal transformera ainsi chacun de ses contractants locaux en « mendiant », et cela, jusqu'au secrétaire général du ministère des transports. Ce qui lui assurerait un certain confort, même si elle n'est pas tout à fait sûre de rester à quoi. D'où peut-être cette pression contre l'Etat via les dockers...

Moroni Terminal paie, par ailleurs, certains services, lui assurant une influence. Elle joue surtout sur de petits intérêts locaux facilement gérables. Un ministre demandant un poste pour un proche, un vice-président de l'Assemblée espérant une faveur pour un stationnement de containers. Un employé raconte. « Une fois, l'un des responsables de l'ANRTC a souhaité une faveur du même genre pour un cousin. Le directeur lui a donné satisfaction, mais en le ridiculisant. La personne est tout de suite revenue payer, en lui rappelant ce qu'il avait pu faire dans le cadre de ses fonctions pour faciliter les démarches d'implantation de la société. Le directeur a dû s'excuser et rendre le chèque. Mais c'est bien la seule fois où c'est arrivé. Habituellement, les gens ferment leur gueule, quand ils se font humilier pour une faveur ou une autre ». Le mépris n'est donc jamais loin. Moroni Terminal s'achète aussi une image, auprès de l'opinion, en offrant par exemple des écrans d'occasion à l'Ecole primaire Application ou une cinquantaine de tableaux noirs au Lycée Saïd Mohamed Cheikh. L'employé s'étonne de la réaction des autorités locales : « Les gens acceptent d'organiser des cérémonies officielles pour trois fois rien. C'est quoi 50 tableaux noirs, comparés à ce que gagne Moroni Terminal au port de Moroni ? Des écrans d'occasion ? Les gens acceptent d'être pris pour ce qu'ils ne sont pas. Et la société le sait, qu'ils n'ont pas de vrais interlocuteurs en face, il n'y a que des piques-assiettes ».

Le silence des dockers relève aussi d'une donnée d'époque. Celle du renoncement et de la résignation de la part du citoyen. On raconte que Gulf Com, qui était là avant Moroni Terminal, devait régler une prime d'ancienneté aux dockers. En partant, le partenaire arabe avait laissé des machines pour solder son ardoise. L'argent rapporté par ce matériel, revendu à Moroni Terminal par des employés du ministère des transports (entre 5 et 8 millions de francs) n'a jamais été reversé aux ayants droits. « Que pouvons-nous y faire ? s'exclame un docker. Nous ne sommes pas assez fort pour gueuler ». Dans les bureaux, pareil, on râve sa salive et on murmure son mécontentement. La direction n'hésite pas à encourager les mécontents au départ. Un docker nous parle du cas d'une assistante de direction, qui aurait craqué, à force. Elle aurait demandé un congé prolongé. Moroni Terminal préfère, de loin, les employés sans histoire(s). Un informaticien aurait demandé à se former, davantage. A peine si quelqu'un l'a entendu. Un employé, dans les bureaux, confirme : « On nous propose, parfois, des formations, qui ne valorisent pas nos compétences, à des heures indues, sans aucun respect du code du travail, et pour le même salaire. En fait, on nous apprend à utiliser Excel à la chambre de commerce ». Une vingtaine de dockers, nous dit-il, serait suivie par l'Alliance française de Moroni pour un module de langue, qui coûtent près de 4 millions de francs à la société : « Ils apprennent plutôt le langage de l'obéissance. Leurs cours, c'est du cinéma. Qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent de leur français, sinon l'utiliser à mieux obéir ? Il y a ce vieux, qu'ils ont cher-

ché à alphabétiser. C'est ridicule de le voir produire ses hiéroglyphes sur le papier. Pourquoi faire croire que ça va le grandir, tout en continuant à mal le rétribuer pour son savoir-faire ? »

« Nos patrons s'en foutent. Ils ont acheté le système de l'inspection du travail. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. On a refusé une rupture de contrat à 5 employés, parce qu'ils ont trop ouvert leur gueule. Mais qu'est-ce qu'ils pouvaient y faire, les pauvres ? A l'inspection, ils font la sourde oreille. Si l'Etat n'est pas avec toi, se battre n'est pas évident ». Surtout, lorsque la société parvient à mettre ses employés, les uns contre les autres. Des nouveaux employés sont arrivés, ont vu leurs salaires augmentés, alors même qu'ils apprennent le métier avec les anciens, qui, eux, ne connaissent, ni avancement, ni aucun autre avantage. « Mais qui va dire que les nouveaux ont plus de considération ? Nous ne sommes pas en position de force. L'ancien directeur [François Potin] prend les Comoriens pour des mendians et nous traiter comme tels » explique notre interlocuteur.

Moroni Terminal aura donc réussi ce tour de passe-passe, mettant l'Etat en cause, et non l'entreprise étrangère, faisant son beurre sur le port de Moroni. Essentiel, pour une opération d'image...

Les dockers ne sont pourtant pas spécialement bien payés. « Quand tu touches 90 à 100.000 francs, tu crois que ça peut aller, parce que ça tombe tous les mois, dans un contexte de crise, où un fonctionnaire comptabilise ses arriérés de salaire. Alors, on sait à quoi ». En jeu, il y a la sécurité du travail. « En gros, tu as la tenue, les lunettes, le casque de sécurité et la mutuelle de santé. De mon temps, il n'y avait pas autant de valorisation. Normal que certains s'excitent », explique un vieux briscard à la retraite. « Mais on représentait surtout une force. Il y avait un esprit de corps. La solidarité des dockers était crainte, même des politiciens. Aujourd'hui, qu'est-ce qui se passe ? Ces jeunes deviennent les avocats de la société qui les exploite contre leur Etat ? Je me pose des questions ». L'un des plus respectés des corps des dockers, Massoundi, a eu droit à un frigo, un téléphone, un ordinateur, dans son bureau. C'est censé être un privilège ! En échange, il doit assurer le statu quo avec ses équipes, qui arrivent à négocier une rallonge à leur salaire, en cumulant les heures supplémentaires. « On peut atteindre 400.000 francs en heures supp. Ce n'est pas rien. Mais on est loin d'imaginer ce que ça demande comme investissement. Les heures de nuit, ça vous épaise » confirme un habitué.

Le silence des dockers relève aussi d'une donnée d'époque.

Celle du renoncement et de la résignation de la part du citoyen. On raconte que Gulf Com, qui était là avant Moroni Terminal, devait régler une prime d'ancienneté aux dockers. En partant, le partenaire arabe avait laissé des machines pour solder son ardoise. L'argent rapporté par ce matériel, revendu à Moroni Terminal par des employés du ministère des transports (entre 5 et 8 millions de francs) n'a jamais été reversé aux ayants droits. « Que pouvons-nous y faire ? s'exclame un docker. Nous ne sommes pas assez fort pour gueuler ». Dans les bureaux, pareil, on râve sa salive et on murmure son mécontentement. La direction n'hésite pas à encourager les mécontents au départ. Un docker nous parle du cas d'une assistante de direction, qui aurait craqué, à force. Elle aurait demandé un congé prolongé. Moroni Terminal préfère, de loin, les employés sans histoire(s). Un informaticien aurait demandé à se former, davantage. A peine si quelqu'un l'a entendu. Un employé, dans les bureaux, confirme : « On nous propose, parfois, des formations, qui ne valorisent pas nos compétences, à des heures indues, sans aucun respect du code du travail, et pour le même salaire. En fait, on nous apprend à utiliser Excel à la chambre de commerce ». Une vingtaine de dockers, nous dit-il, serait suivie par l'Alliance française de Moroni pour un module de langue, qui coûtent près de 4 millions de francs à la société : « Ils apprennent plutôt le langage de l'obéissance. Leurs cours, c'est du cinéma. Qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent de leur français, sinon l'utiliser à mieux obéir ? Il y a ce vieux, qu'ils ont cher-

ché à alphabétiser. C'est ridicule de le voir produire ses hiéroglyphes sur le papier. Pourquoi faire croire que ça va le grandir, tout en continuant à mal le rétribuer pour son savoir-faire ? »

« Nos patrons s'en foutent. Ils ont acheté le système de l'inspection du travail. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. On a refusé une rupture de contrat à 5 employés, parce qu'ils ont trop ouvert leur gueule. Mais qu'est-ce qu'ils pouvaient y faire, les pauvres ? A l'inspection, ils font la sourde oreille. Si l'Etat n'est pas avec toi, se battre n'est pas évident ». Surtout, lorsque la société parvient à mettre ses employés, les uns contre les autres. Des nouveaux employés sont arrivés, ont vu leurs salaires augmentés, alors même qu'ils apprennent le métier avec les anciens, qui, eux, ne connaissent, ni avancement, ni aucun autre avantage. « Mais qui va dire que les nouveaux ont plus de considération ? Nous ne sommes pas en position de force. L'ancien directeur [François Potin] prend les Comoriens pour des mendians et nous traiter comme tels » explique notre interlocuteur.

Moroni Terminal aura donc réussi ce tour de passe-passe, mettant l'Etat en cause, et non l'entreprise étrangère, faisant son beurre sur le port de Moroni. Essentiel, pour une opération d'image...

Les dockers ne sont pourtant pas spécialement bien payés. « Quand tu touches 90 à 100.000 francs, tu crois que ça peut aller, parce que ça tombe tous les mois, dans un contexte de crise, où un fonctionnaire comptabilise ses arriérés de salaire. Alors, on sait à quoi ». En jeu, il y a la sécurité du travail. « En gros, tu as la tenue, les lunettes, le casque de sécurité et la mutuelle de santé. De mon temps, il n'y avait pas autant de valorisation. Normal que certains s'excitent », explique un vieux briscard à la retraite. « Mais on représentait surtout une force. Il y avait un esprit de corps. La solidarité des dockers était crainte, même des politiciens. Aujourd'hui, qu'est-ce qui se passe ? Ces jeunes deviennent les avocats de la société qui les exploite contre leur Etat ? Je me pose des questions ». L'un des plus respectés des corps des dockers, Massoundi, a eu droit à un frigo, un téléphone, un ordinateur, dans son bureau. C'est censé être un privilège ! En échange, il doit assurer le statu quo avec ses équipes, qui arrivent à négocier une rallonge à leur salaire, en cumulant les heures supplémentaires. « On peut atteindre 400.000 francs en heures supp. Ce n'est pas rien. Mais on est loin d'imaginer ce que ça demande comme investissement. Les heures de nuit, ça vous épaise » confirme un habitué.

Le silence des dockers relève aussi d'une donnée d'époque.

Celle du renoncement et de la résignation de la part du citoyen. On raconte que Gulf Com, qui était là avant Moroni Terminal, devait régler une prime d'ancienneté aux dockers. En partant, le partenaire arabe avait laissé des machines pour solder son ardoise. L'argent rapporté par ce matériel, revendu à Moroni Terminal par des employés du ministère des transports (entre 5 et 8 millions de francs) n'a jamais été reversé aux ayants droits. « Que pouvons-nous y faire ? s'exclame un docker. Nous ne sommes pas assez fort pour gueuler ». Dans les bureaux, pareil, on râve sa salive et on murmure son mécontentement. La direction n'hésite pas à encourager les mécontents au départ. Un docker nous parle du cas d'une assistante de direction, qui aurait craqué, à force. Elle aurait demandé un congé prolongé. Moroni Terminal préfère, de loin, les employés sans histoire(s). Un informaticien aurait demandé à se former, davantage. A peine si quelqu'un l'a entendu. Un employé, dans les bureaux, confirme : « On nous propose, parfois, des formations, qui ne valorisent pas nos compétences, à des heures indues, sans aucun respect du code du travail, et pour le même salaire. En fait, on nous apprend à utiliser Excel à la chambre de commerce ». Une vingtaine de dockers, nous dit-il, serait suivie par l'Alliance française de Moroni pour un module de langue, qui coûtent près de 4 millions de francs à la société : « Ils apprennent plutôt le langage de l'obéissance. Leurs cours, c'est du cinéma. Qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent de leur français, sinon l'utiliser à mieux obéir ? Il y a ce vieux, qu'ils ont cher-

ché à alphabétiser. C'est ridicule de le voir produire ses hiéroglyphes sur le papier. Pourquoi faire croire que ça va le grandir, tout en continuant à mal le rétribuer pour son savoir-faire ? »

« Nos patrons s'en foutent. Ils ont acheté le système de l'inspection du travail. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent. On a refusé une rupture de contrat à 5 employés, parce qu'ils ont trop ouvert leur gueule. Mais qu'est-ce qu'ils pouvaient y faire, les pauvres ? A l'inspection, ils font la sourde oreille. Si l'Etat n'est pas avec toi, se battre n'est pas évident ». Surtout, lorsque la société parvient à mettre ses employés, les uns contre les autres. Des nouveaux employés sont arrivés, ont vu leurs salaires augmentés, alors même qu'ils apprennent le métier avec les anciens, qui, eux, ne connaissent, ni avancement, ni aucun autre avantage. « Mais qui va dire que les nouveaux ont plus de considération ? Nous ne sommes pas en position de force. L'ancien directeur [François Potin] prend les Comoriens pour des mendians et nous traiter comme tels » explique notre interlocuteur.

Le clientélisme paie dans ces îles. L'employé aligne les anecdotes. Sur la 4x4 Mercedes, offerte à l'avocat de la société à Moroni. Me Mzimba, un ancien ministre des affaires étrangères : « Potin, lui-même, est rentré dans le container pour lui sortir son cadeau, au port ». De quoi tenir la relation, jusqu'au jour où il a fallu s'en distancer. A présent, ce seraient Me Bahassane, le frère du vice-président, chargé de l'économie, leur avocat. Une façon pour Moroni Terminal d'assurer ses arriérés ? Procès d'intention ? Toujours est-il que les dirigeants ne reculent devant rien pour s'assurer des bonnes grâces d'un tas de personnes-ressources. Une ancienne DAF de la boîte, connue pour ses frasques, pouvait pousser le trafic d'influence jusqu'à l'ivresse avec les dockers, pour apaiser les tensions sur le port. « Elle aussi était d'un mépris certain, elle pensait que les Comoriens sont tous des mendians ». L'important, c'était de tenir tout le monde. Le rapport entre Potin et le grand multi reste tout aussi mémorable. L'ancien directeur ne pouvait rien faire, sans l'envoyer quérir. Ce dernier aurait prié pour lui, le jour de son arrêt cardiaque, sur le site de Moroni Terminal. Nullement déçu, il recevrait une enveloppe de 100.000 francs à chacune de ses interventions, et on l'inviterait pour une fatihà à chaque événement important de la compagnie. Mais d'autres questions demeurent, sans réponses, sur le port. Sur Olivier Beachesne, le nouveau directeur, un militaire, qui serait déjà venu aux Comores, dans des circonstances peu claires, ou encore sur la dernière recrue, une fille de mercenaire (époque Denard), chargée d'une agence pour le transport et la logistique. Cela rassure étrangement les partenaires comoriens, l'Etat et les mutuelles.

Un transitaire : « Nous savons bien que Moroni Terminal n'est pas là pour 3 petits containers. D'ailleurs, ils ont déjà commencé à répondre à d'autres appels d'offre dans d'autres secteurs de l'économie nationale. Nous sommes peut-être des mendians, mais pas des idiots... » Un questionnement qui risquerait peut-être de relancer le débat sur l'opacité dans laquelle s'est faite la reprise du port de Moroni, débat dans lequel s'était distingué l'actuel garde des sceaux, Me Fahmi.

Ali Soule

<

De la rupéïsation à la française

« Si vous avez un autre point de vue que celui de l'Etat, même si d'un préfet à un autre, ce point de vue peut changer, vous devez obéir, être la voix de votre maître. Sinon, vous êtes contre la France. Un ennemi de l'Etat ».

**Du fric !
Et toujours
plus de fric !
Tel a été le crédo
à Mayotte en 2013,
année de la concertation
nationale pour l'accession
au RUP. La perspective
de drainer la manne
financière de l'Europe
vers le Rocher avait
polarisé le débat,
occultant la dimension
politique et stratégique
d'un tel projet.**

Seules quelques associations ont tenté de soulever la question, en mettant en garde contre ce statut de Région ultrapériphérique, qui allait renforcer « un processus géopolitique de déstabilisation [...] et préjudiciable aux équilibres d'une île, d'un pays et plus largement encore de toute une région ». Un discours inaudible en terre mahoraise, où de la même manière que pour la départementalisation, vendue comme une fin de l'Histoire [avec les Comores], l'ancre de Mayotte dans l'Europe (RUP) a été brandi par les élus comme un passeport pour les soucis économiques de l'île. Avec toujours cette vieille obsession de continuer à creuser l'écart de développement avec le reste de l'archipel¹, afin de « plier » l'intransigeance comoriennes à réclamer « son » territoire occupé.

Saïd Hamadi Raos, l'élu chargé de la coopération régionale et des affaires européennes, au Conseil départemental de Mayotte, avait eu ce propos révélateur en juillet 2012 : « C'est une manne importante ». L'on ne peut être plus clair sur l'horizon tracé par les élus mahorais, qui n'espéraient qu'une chose : se nourrir sur la tête. Cette naïveté à voir l'Europe comme une pompe à fric, uniquement, arrangeait cependant Paris, qui se préparaît à imposer sa propre vision programmatique dans la région. Aux premières heures de la concertation avec la Commission européenne, les Mahorais ne furent associés qu'à distance. Les pro-départementalistes iront jusqu'à suspecter la France de faire preuve de « faiblesse » vis-à-vis de Bruxelles, qui concède près de 200 millions d'euros pour accompagner le processus, là où les élus mahorais en espéraient 450. En réalité, la France jouait sur le temps, dans l'idée d'imposer son propre agenda à cette rupéïsation, enclenchée au 1er janvier 2014.

Il suffit de voir comment la France a négocié les fonds européens, en y intégrant sa propre singularité dans la région, tout en évitant les obstacles qui la mettent en difficulté². Mieux ! Elle oblige à tenir compte de la complexité politique de sa stratégie de tutelle à Mayotte. « La France a fait 27 demandes de dérogations sur des normes qui doivent s'appliquer partout dans l'Europe et maintenant Mayotte en fait partie et parce que c'est un territoire atypique, nous allons avoir des dérogations et des délais qui seront donnés à Mayotte pour effectivement en venir à des standards européens... », déclarera Thierry Repentin, ministre délégué aux affaires européennes, de passage à Mayotte en décembre 2015. Des dérogations exigées pour tenir compte de la singularité de Mayotte, « territoire atypique ».



La rupéïsation de Mayotte prolonge la stratégie d'implantation française dans l'archipel.

Serge Letchimy³ en décembre 2015. L'ingénierie ! Le mot miracle ! Le ministre français délégué aux Affaires européennes, lui aussi, en visite à Mayotte, dans la même période, ne dit pas autre chose, lorsqu'il affirme que « le pire serait, qu'ayant obtenu que Mayotte soit la 9ème région ultrapériphérique de l'Europe avec des fonds conséquents, il n'y ait pas suffisamment de projets pour les utiliser ». Les « Mahorais », ne disposant pas de projet pour absorber cette manne promise par Bruxelles, l'Etat se charge d'en trouver.

Dans ce contexte, la position française est claire, alors que celle des « Mahorais » paraît plus ambiguë. Dépourvus de vision, quant au développement de leur île, et peu préparés aux contraintes de la bureaucratie de l'Union européenne, en matière de projets, les élus se doivent donc de réapprendre, aujourd'hui, les règles de la dépendance. Pour assurer l'ingénierie, nécessaire au bon déroulement du processus, la France leur impose une batterie d'experts, venue de la « Métropole », payée sur les crédits de Mayotte. Ce sont les analyses et les données de cette expertise qui fondent effectivement la programmation financière de l'Union européenne dans l'île. En somme, les Mahorais n'ont pas leur mot à dire.

« Plusieurs instances vont rythmer la vie des fonds européens à Mayotte » écrit joliment la presse de Mamoudzou. A commencer par la mise en place d'une « cellule Europe », auprès de la Préfecture, dans laquelle les « Mahorais » n'ont qu'un avis consultatif. Un « comité de suivi Pluri-fond » se charge de la « stratégie globale d'intervention sur le territoire » et détient le « pouvoir décisionnel ». Il est co-présidé par la Préfecture et le Conseil départemental, mais composé exclusivement de « représentants des instances nationales et européennes ». Les services de l'Etat assurent « la mise en œuvre et le suivi de ce système de gouvernance », à travers la Cellule Europe du SGAR de Mayotte⁴. La direction de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts (DAAF) est l'unique interlocuteur des porteurs, s'agissant du FEADER. Toutes ces instances sont dirigées par des fonctionnaires expatriés. Sur le papier, l'architecture est celle prévue par l'Europe. Mais dire que tout se passe comme partout, c'est oublier la nature « atypique » de l'île. Dans ce contexte prétendument « spécifique », le dispositif organisationnel renvoie à cet effet de miroir dans lequel disparaît le visage du Mahorais. Ce que dénonce par ailleurs Mahamoud Azihary : « Si vous avez un autre point de vue que celui de l'Etat, même si d'un préfet à un autre, ce point de vue peut changer, vous devez obéir, être la voix de votre maître. Sinon, vous êtes contre la France. Un ennemi de l'Etat »⁵.

Kamal'Eddine Saindou

1. Une étude de l'INSEE en France parlait de 84% de la population en dessous du seuil de pauvreté à Mayotte.

2. Ainsi, l'Europe conditionne son aide au respect des droits de l'homme. Mais la France se débrouille pour ne pas se faire condamner, alors même que la Cinamde l'accuse d'entretenir un « régime d'exception » à l'égard des étrangers à Mayotte. La chasse aux « Comoriens », considérés comme des « étrangers » en situation irrégulière dans l'île, montre bien comment les autorités françaises parviennent à contourner les textes européens, régissant le droit des étrangers, lorsque leur application remet sa position dans la zone en question. La « spécificité », celle-là même qui a justifié l'amputation de l'île, au lendemain de l'indépendance des Comores.

3. « La France a fini par décider de faire de Mayotte un territoire réservé pour l'intérêt que peut présenter son lagon et la situation stratégique de son espace maritime dans le canal du Mozambique, et des Mahorais une population de mendians qui doivent se contenter de ce qu'ils peuvent recevoir de la Métropole, s'ils veulent continuer d'être français pour être libres », avec des dirigeants soumis et dociles, notamment vis-à-vis de l'Etat local, dirigé par des préfets qui se conduisent en « gouverneurs des colonies », constate Mahamoud Azihary, dans son livre, *Mayotte en sous-France (« Mensonges et manipulations d'Etat au service des intérêts des amis de l'Entre-Soi »)*, paru aux éditions L'Harmattan en 2016.

4. Le flétrage des 11 objectifs thématiques de la programmation des fonds européens à Mayotte est frappant. La France engage l'Europe à assurer le financement des infrastructures et de la politique sociale de Mayotte, presque à hauteur de 90%, de la même manière qu'elle s'arrange pour faire assumer aux 27 les actions de la Commission de l'Océan Indien.

5. Op. cit.

6. Député de la Martinique.

7. Qui est aussi « le guichet unique pour l'accueil des porteurs de projets et le dépôt des dossiers de demande de subventions, au titre du FEDER, du FSE, de l'IEJ et du FEDER coopération ».

8. Op. cit.

L'Europe prise dans l'engrenage

« A moins qu'elle ne joue d'office le rôle d'un cheval de Troie, initialement programmé pour se mettre au service de la logique française ».

Une évidence que personne n'interroge : la manière dont les fonds européens supportent les intérêts français dans l'archipel. Ils permettent à l'ancienne puissance coloniale de se maintenir comme principal partenaire du pays, en excluant tout autre interlocuteur européen, présent dans la zone.

L'Europe est dans le groupe de tête des partenaires du développement aux Comores. Elle finance notamment la Stabex, un mécanisme de soutien à l'exportation des produits de rente, fournissant des essences rares à la parfumerie française _ la plus célèbre étant la marque Guerlain, dont les installations à Compani appartenait à une ancienne exploitation de la Bambao, société coloniale. Mais ce sont les « accords de pêche » qui incarnent le plus cette coopération avec les Comores. Contre une allocation de 600.000 euros sur trois ans¹, les thoniers européens viennent racler les eaux comoriennes, sans le moindre contrôle.

Nul ne doute de l'intérêt de cette coopération pour les Etats membres de l'U.E. La délocalisation de la Délégation de l'UE à l'île Maurice, remplacée à Moroni au milieu des années 2000, par un bureau de liaison servant « de boîte aux lettres », laisse cependant perplexe. Comme si l'Union Européenne devait réduire sa présence dans le pays, afin de laisser les coudees franches à la coopération française. De fait, la France devient le « point focal » des 27 dans l'Union des Comores. Les documents officiels de l'U.E ne font d'ailleurs pas mystère de cette prise en main de l'action européenne par la France dans ses zones d'influence : « La France conduit une politique d'influence, afin d'assurer une réelle complémentarité entre son action bilatérale et son action européenne ».

L'accord de coopération (2015-2020), signé par l'Etat comorien, la Délégation de l'Union européenne et l'Ambassade de France aux Comores le 20 octobre 2015, introduit une nouvelle approche dite de « programmation conjointe ». La stratégie, qui concerne 14 pays, dont les Comores, mise sur la complémentarité et l'efficacité des principaux bailleurs. Pour ce qui est des Comores, l'accord prévoit 135 millions d'euros, afin d'encadrer les sphères politique, économique et sociale, durant ces cinq années. Près d'une trentaine de secteurs d'activités envisagés : gouvernance, Etat de droit, démocratie, appui à la société civile, transports durables et multimodaux, secteur privé et financier, environnement, accès à l'eau potable, santé, éducation, coopération culturelle. Cette « complémentarité » entre les deux partenaires prend une tournure singulière, du fait de la relation tutélaire entretenu par le second bailleur avec les Comores.

L'adduction d'eau de la ville de Domoni est aussi symbolique de ce détournement des fonds européens par la France aux Comores. 6 millions d'euros annoncés, financés à 75% (4,5 millions) par l'U.E dans le cadre du 10^{me} FED. L'Agence Française de développement (AFD) ne participe à ce projet qu'à hauteur de 25%. Mais c'est elle qui en revendique, paradoxalement, la paternité. Philippe Lacoste, ambassadeur de France à Moroni, en octobre 2015, à la pose de la première pierre. Et la France ne s'est pas contentée d'en tirer le bénéfice politique. Elle a aussi imposé son approche dans ce secteur. Ce qu'elle tente de faire depuis le début des années 2000, en privilégiant, plus globalement, une gestion décentralisée et communautaire, dans la distribution de l'eau⁷, à travers un maillage de comités locaux, en lieu et place des programmes de la Mawe et de la direction de l'Energie.

Une coopération pensée et mise en œuvre par Paris, mais financée en grande partie par des fonds européens. Comme une manière pour la France de prendre Bruxelles en otage, pour servir ses propres enjeux dans la zone. En clair, l'Elysée utilise l'U.E pour consolider des acquis dans l'archipel. A moins que cette dernière ne joue d'office le rôle du cheval de Troie, dès le départ programmé pour se mettre au service de cette logique française...

Kamal'Eddine Saindou



Dans le Washili à Ngazidja, un projet associant l'Union Européenne, la France et des ONG d'une communauté d'agglomérations et de la diaspora.

1. Protocole renouvelé de trois ans (1.1.2014 – 30.12.2016), dont la moitié du financement (300.000 euros) est censée soutenir la politique de pêche des Comores, afin de promouvoir l'exploitation durable de ses ressources halieutiques. C'est le cas du secteur agricole, où l'essentiel des aides européennes, d'abord aux mains de DECVAS⁶, est redistribué à une multitude de petites structures, oeuvrant sur des segments particuliers : fruits et légumes, transformation de la vanille ou encore unités d'élevages. La lutte pour la protection de l'environnement, secteur qui, en plus du soutien européen, bénéficie d'un apport du PNUD, confié à des ONG comme Dahari...

2. Le scandale est dû au fait que l'ambassade de France à Moroni (représentant les 27) a décidé de ne plus délivrer le moindre visa, vers des pays tiers en Europe, tant que l'Etat comorien ne revenait pas sur sa décision à l'encontre des expulsions à Mayotte. Un conflit, à la base, qui ne concerne que la France, mais, qui, par ce chantage, a fini par entraîner l'Europe dans son positionnement, pourtant condamné par la communauté internationale.

3. Le PME est une organisation internationale, qui représente 4 milliards de dollars investis ces dix dernières années dans l'éducation des pays en développement. En devenant le principal coordinateur de ces fonds internationaux à Moroni, la France s'est aussi engagée à chercher de nouveaux partenaires pour offrir une éducation de qualité, selon l'ambassadeur de France, à tout enfant comorien.

4. Colas, Bolloré, et pour bientôt, Lafarge.

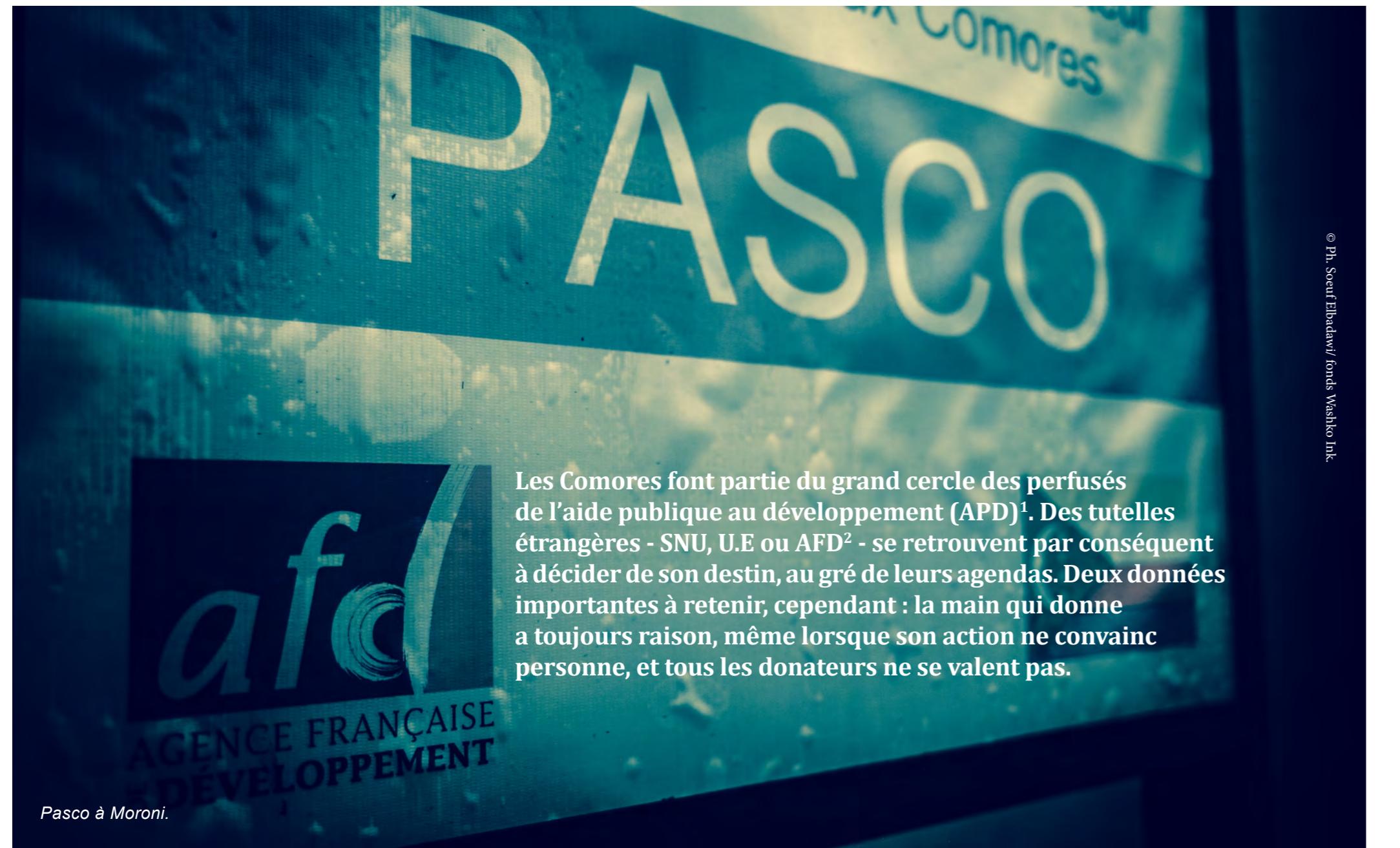
5. Au cours d'une visite officielle aux Comores, Brigitte Girardin, alors secrétaire d'Etat à la Coopération, s'était plainte auprès du président Sambi de ce que les « intérêts de la France n'étaient pas bien préservés ».

6. Projet de développement des cultures vivrières et d'appui semencier, fermé en 2004.

7. L'Union des comités de l'eau d'Anjouan (UCEA) agit par exemple sous la supervision de l'ONG française Dahari.

La méthode française à la loupe

« Nul n'ignore que l'aide française au développement est là pour renforcer la relation de tutelle, dans un contexte où bien des projets naissent et disparaissent, sans souffrir la moindre évaluation conséquente. »



Et c'est ce qui explique l'absence d'une évaluation satisfaisante des actions entreprises sur le terrain. Et c'est ce qui rend la France indispensable au dispositif de l'aide³, malgré son approche néocoloniale : pré carré, ingérence dans les affaires intérieures, paternalisme économique, diplomatie d'influence, stratégie de l'ombre, entrisme dans la gestion des affaires d'un Etat tiers, influence sur les décisions, y compris d'exécution budgétaire. Pour des raisons historiques évidentes, elle l'emporte sur tous les autres partenaires.

Elle a beau cumuler les ratés en la matière (catastrophe annoncée dans l'éducation et dans la santé, par exemple, ou promesses à peine tenues de Brigitte Girardin dans le Nyumakélé en 2006), conditionner son aide à des fins politiques peu louables (soutien à une bande de mercenaires commerçant avec le pays de l'apartheid, « Mayotte française » contre nouveaux accords de coopération bilatérale⁴), elle demeure un partenaire obligé depuis 1975. Dans les années 1980, on se souvient, elle avait réussi à imposer une assistance technique dans toutes les sociétés publiques et dans l'administration. Certes, on ne peut lui imputer toute la responsabilité du marasme actuel, mais nul n'ignore que rien ne pouvait se décider - à l'époque - sans la bénédiction de ses conseillers techniques. Dans un ouvrage en préparation, Abdou Bacari Bwana raconte la période coloniale, en rappelant que derrière chaque ministre comorien de l'autonomie interne se trouvait un directeur envoyé depuis Paris, placé sous l'autorité directe d'un administrateur supérieur⁵. La Place de Strasbourg, à Moroni, ne déroge pas à cette règle. Et les « blancs de l'ombre » sont depuis longtemps de retour, même si le ministère du plan ne le crie pas sur tous les toits.

A Ma-Mwe (ex-EEDC), il en est qui se souviennent encore de Michel Buisson, à l'époque du PDG Abdoussalam. Buisson est aujourd'hui consultant pour les bailleurs (la Banque Africaine de Développement, sous couvert de la Banque Mondiale) sur la question de l'énergie aux Comores. Pas la peine de rappeler qu'après le régime Abdallah, la compagnie héritée du régime Buisson, n'a fait que s'enfoncer davantage, en permettant à des groupes comme la Générale des Eaux Vivendi de faire leur beurre, grâce notamment aux aides accordées à l'Etat par les institutions de Bretton Woods, dans le cadre de la privatisation des entreprises publiques⁶. Un schéma classique qui permet à des

entreprises françaises de s'implanter localement. Dernièrement, un appel d'offres pour des tuyaux d'adduction d'eau a été attribué contre toute logique d'économie à une entreprise française, Copipri, une holding luxembourgeoise liée à Bolloré Africa Logistics, malgré une offre alléchante de la concurrence. Un lobbying de la part du bailleur français, soutenu par des cadres locaux, veille à ce que les bons plans ne changent pas de camp. D'ailleurs, personne n'interroge la résurgence de certaines pratiques de corruption, garantissant les marchés convoités⁷. Et il faut croire que les ambiguïtés de la période coloniale favorisent les partenariats actuels...

Le partenaire français ne se contente pas de veiller au grain, au profit de ses entreprises : il déconstruit aussi ce qui existe, pour mieux se maintenir dans la place. Dans le domaine de la santé, on se rend vite compte des limites du PASCO, avec le démantèlement de la PNAC, le débat ouvert sur la CAMUC (y compris au parlement), l'histoire malheureuse des accouchements à rentabiliser dans les centres de santé, la proposition faite d'organiser plus d'évacuations sanitaires à Maore, au lieu d'aider à les prendre en charge sur place. Comme s'il fallait contribuer à faire s'effondrer le système. Il est une anecdote qui se raconte, celle d'un jeune coopérant français, désireux de soutenir la reconstruction de la PNAC, il y a quelques années de cela. A ses commanditaires, il adresse un projet de relance novateur, concocté avec des employés de l'entreprise. Excité, confiant, mais naïf, il en convie un dans son bureau, pour rappeler sa hiérarchie, afin de confirmer leur soutien. Il met le haut-parleur, oublie de préciser qu'un gestionnaire de la boîte est dans le bureau, piaffe d'impatience et s'entend dire : « Vous êtes fou, on vous envoie pour démanteler leur système, afin de les rendre dépendants, et vous proposez de les aider à se rendre autonomes ? » Le fringant conseiller technique blêmit, et mise sur la confiance de son collègue pour que l'affaire ne s'ébruite pas. Son projet rejeté, l'employé de la PNAC reçoit une petite offre de stage en France. Et le débat est vite clos...

Cet employé, aurait-il été entendu, s'il avait exposé l'affaire aux autorités comoriennes ? « La suite des événements le dit d'elle-même, confie l'un de ses collègues. Les autorités se sont tellement laissées prendre au jeu que la PNAC a fini par être démantelée, avec la complicité de personnalités aussi importantes que le Dr Ikililou Dhoi-

grants en France, pour valoriser l'aide française, qui, institutionnellement, a beaucoup diminué, ces dernières années. En se rendant à Moroni en septembre, il devançait l'agenda du nouveau président, dont le projet est d'encourager la diaspora à venir investir dans leur pays d'origine.

Le reste n'est que fables et discours, ensuite. Ainsi, lit-on cette formule, inscrite en trompe-l'œil, dans le Document Cadre de Partenariat (DCP), signé entre la France et les Comores : « *Avec plus du quart des citoyens comoriens résidant en France et de très nombreux binationaux, la France et les Comores partagent une communauté de destin* ». Où l'on se demande ce que signifie l'expression « communauté de destin », dans un partenariat qui ne profite qu'à une partie, la France, ainsi qu'à quelques comoriens, dont l'esprit de « boutiqueur » se soucie peu de l'intérêt général. Mayotte, tutelle, mainmait, sous-sol : les mots-clés, nourrissant le discours de l'aide française au développement des Comores sont terribles, même si les hommes politiques, Azali en tête, aujourd'hui, continuent à célébrer l'amitié franco-comorienne. Où l'on se rappelle aussi ce mot du général De Gaulle : « *la France n'a pas d'amis, elle n'a que des intérêts* » ! Qui s'étonne encore de voir la France maintenir ce pays dans une situation de dépendance, faite de fragilité structurelle et d'instrumentalisation politique ?

Et c'est là qu'arrive la question, naïve, innocente, perturbante. A savoir, pourquoi la France chercherait-elle à se maintenir dans ce pays ? On oublie bien sûr que le contrôle de cet espace est une raison suffisante, justifiant à elle seule que l'on manipule l'aide au développement. Que celle-ci est le seul moyen de jouer au bal des illusions, face au manque de vision des élites dirigeantes. Les Comores restent un espace d'influence, exclusif, sous contrôle. On oublie aussi la liste des enjeux en cours : la géopolitique, la zone économique exclusive, les hydrocarbures, les minéraux et métaux rares, les cultures de rente, etc. On oublie surtout que l'Etat, par manque d'expertise, de technicité, de moyens financiers et de volonté politique, ne peut s'offrir une stratégie de développement, digne de ce nom, sauf de manière téléguidée. C'est le risque qu'il encourt à faire payer la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable - « SCA2D » - aux bailleurs, avec la France en première ligne. Qui paie l'orchestre, choisit le répertoire. D'ailleurs, personne n'ira questionner le fait que la France se débrouille toujours pour obliger les autres partenaires à servir sa propre logique. L'usage des fonds européens - on parle de « détournement »¹² - pour mieux peser sur les politiques en place, illustre ce fait, de façon indiscutable.

Nul n'ignore que l'aide française au développement est là pour renforcer la relation de tutelle, dans un contexte où bien des projets naissent et disparaissent, comme pour un cimetière de pose des premières pierres, sans souffrir la moindre évaluation conséquente. Premier ministre, Abbas Djoussouf, un jour, conditionnait le développement du pays au départ de la France, disant qu'« à partir de là, les Comores vont commencer à se développer ». L'aide publique française ne relève pas de l'altruisme. Les enjeux géostratégiques, la mainmise sur les ressources, la promotion des intérêts commerciaux, exigent le maintien du pays dans la dépendance. L'aide sert par ailleurs à conquérir de nouveaux marchés et à garder une influence. C'est un instrument de politique extérieure. Mais de voir qu'elle peut être perverse, en finançant des cimetières d'éléphants blancs, en fidélisant une clientèle d'experts parasites, en honorant une dette dont personne n'a vu la couleur de l'argent, en entretenant des dispositifs inutiles de coordination de l'aide, voire en soutenant la lutte contre la prétendue « immigration clandestine » à Maore¹⁶, oblige à la remettre en question.

Mmadi Mihidjaj



Des élus de la Seine Saint-Denis à Mitsamiouli.

1. Cf. *L'aide fatale* de Dambisa Moyo, paru chez Lattès en 2009, évoque ses effets pervers. L'aide est souvent facteur d'érosion pour les structures économiques et politiques existantes dans le pays. Elle engendre de la corruption, de la mal-gouvernance et de la dépendance, la majeure partie du temps.

2. Système des Nations Unies, Union Européenne, Agence Française de Développement.

3. En réalité, elle ne se situe qu'à la 4ème position sur la liste des bailleurs pour l'aide aux Comores.

4. Sans parler des mécanismes de la coopération régionale (financés par des fonds européens notamment), qui légitiment l'implication de Mayotte à travers des projets nationaux ou à caractère communautaire et associatif.

5. « Nde mzungu emhuu ».

6. Contraint par ses partenaires, après faillite de l'EEDC, compagnie nationale de l'époque Buisson, l'Etat crée la Comorienne de l'Eau et l'Électricité (CEE), sous le contrôle français de la Générale des Eaux Vivendi en 1997. En garantissant plusieurs avantages à la nouvelle entreprise : infrastructures cédées sans frais de location, exonérations fiscales, prix préférentiels du gazoil.

7. Ils sont un certain nombre à profiter du « privilège français » dans l'administration comorienne, tout en arborant le masque de l'indigène assermenté.

8. Docteur en pharmacie, il a été président de l'Union des Comores, de 2011 à 2016.

9. La France, à travers le PASCO I et II, a appuyé le processus de création de la CAMUC, avec des missions de consultants nationaux et internationaux, des subventions pour le fonctionnement (15 millions de francs comoriens) et des annonces d'aides budgétaires diverses (plus d'un milliard de francs) pour apurer les dettes de l'ancienne PNAC, les commandes, le fonds de roulement en médicaments et la formation.

10. Organisme de micro-crédits, initialement créé pour permettre aux petits commerçants de contourner le système bancaire, longtemps sous monopole français avec la BNP.

11. Le « co-développement » permet à la coopération française de canaliser les mécanismes d'autofinancement propres aux communautés villageoises, grâce aux transferts de la diaspora, qui sont aspirés et réorientés vers des « micro-projets ». Un exercice que l'Etat comorien n'a jamais cherché à réaliser.

12. Cf. Article de Kamal Eddine Saindou pour Uropve : « *L'Europe pris dans l'engrenage ?* ».

13. Sorti en novembre 2011.

14. 44 milliards d'euros.

15. Les financements annoncés par l'AFD pour la période 2009-2015 avoisinent les 27,5 milliards de francs. A la lueur des chiffres publiés en mars 2016, seuls 21,4 milliards ont été utilisés pour des projets notamment liés aux domaines de la santé, à l'eau potable, à l'environnement, au secteur privé et financier.

16. 70 millions d'euros consacrés, chaque année, par la France à la lutte contre les mouvements de déplacement de la population des trois îles indépendantes vers Maore (« l'immigration clandestine ») contre 9,3 millions d'euros d'aide au développement des Comores (et à peine 300.000 euros de coopération régionale), selon un rapport rendu en 2010 sur les mineurs isolés à Mayotte par la sénatrice Isabelle Debré.